



Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2020, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document : 10-8276-7
Date de parution : 2020/10/19
Numéro de la version : 21.03
Remplace la version datée de : 2017/05/18

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

OBTURANT TOUT USAGE POUR CARROSSERIE 3M(MC), NP 08500

Numéros d'identification de produit

60-9800-1916-4 60-9800-3630-9 62-5533-5209-7 62-5533-5219-6 CS-0406-1357-5
1A-2601-6514-6 XS-0414-1525-7

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Agent D'étanchéité

Utilisation spécifique

OBTURANT POUR CARROSSERIE

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie: Compagnie 3M Canada
Division: Division Des Automobiles
Adresse : 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone : (800) 364-3577
Site Web : www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1-800-364-3577; Téléphone d'urgence de transport(CANUTEC):(613) 996-6666

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Carcinogénicité : Catégorie 1A.

2.2. Éléments d'étiquette

OBTURANT TOUT USAGE POUR CARROSSERIE 3M(MC), NP 08500

Terme d'avertissement

Danger

Symboles :

Risque pour la santé |

Pictogrammes



Mentions de danger

Peut causer le cancer.

Mises en garde

Renseignements généraux :

Tenir hors de portée des enfants. Lire l'étiquette avant d'utiliser à nouveau. Si un avis médical est nécessaire, garder le contenant du produit ou l'étiquette à portée de main.

Prévention :

Obtenir les directives spéciales avant d'utiliser. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter des gants de protection.

Réponse:

En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

Entreposage :

Garder sous clef.

Élimination :

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques

Aucun connu.

22% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité orale aiguë inconnue.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
Calcaire	1317-65-3	30 - 60	Le calcaire se compose principalement de carbonate de calcium.
POLYMÈRE DE ACRYLIQUE AU LATEX	Secret Fabrication	10 - 30	Not Applicable
Eau	7732-18-5	10 - 30	Eau
PHTALATE DE DIISONONYLE	28553-12-0	7 - 13	Ester diisononylique de l'acide benzèdicarboxylique-1,2
Ether d'alkylphenol Polyéthoxyle	9036-19-5	1 - 5	alpha-[(1,1,3,3,-tétraméthylbutyl)phényl]-oméga-hydroxypoly(oxy-1,2-éthanediyl)
Dioxyde de Titane	13463-67-7	1 - 5	Oxyde de titane (TiO2)

OBTURANT TOUT USAGE POUR CARROSSERIE 3M(MC), NP 08500

Solvant Stoddard	8052-41-3	0.5 - 1.5	Solvant Stoddard
Formaldéhyde	50-00-0	< 0.1	Formaldéhyde
Quartz (SiO2)	14808-60-7	< 0.5	Quartz (SiO2)

POLYMÈRE DE ACRYLIQUE AU LATEX est un matériau non dangereux assujéti au secret de fabrication, selon les critères du SIMDUT.

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :

Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :

Laver avec du savon et de l'eau. Si des signes / symptômes se développent consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :

Aucun besoin en premiers soins n'est anticipé.

En cas d'ingestion :

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

En cas de feu : Utiliser un agent extincteur adapté aux matériaux combustibles ordinaires comme l'eau ou la mousse pour l'extinction.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun dans ce produit.

Les sous-produits nocifs de décomposition

Substance

Monoxyde de carbone

Bioxyde de carbone

Condition

Durant la combustion

Durant la combustion

5.3. Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Porter un vêtement de protection intégral comprenant: casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque; tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer la zone Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Consulter les autres sections de cette fiche signalétique pour plus de renseignements sur les dangers physiques ou pour la santé, la protection respiratoire, la ventilation ainsi que le matériel de protection individuelle.

6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égoûts ou les plans d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec de l'eau savonneuse. Fermer hermétiquement dans un récipient. Dispose of collected material as soon as possible in accordance with applicable local/regional/national/international regulations.

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir hors de portée des enfants. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Éviter le rejet dans l'environnement. Utiliser du matériel de protection individuelle (gants, respirateurs et autres) au besoin.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Pas d'exigences particulières de conservation

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
Dioxyde de Titane	13463-67-7	ACGIH	MPT:10 mg/m ³	
Quartz (SiO ₂)	14808-60-7	ACGIH	MPT (fraction respirable): 0.025 mg/m ³	
Formaldéhyde	50-00-0	ACGIH	MPT:0.1 ppm;STEL:0.3 ppm	Dermale/Sensibilisateur des voies respiratoires
Solvant Stoddard	8052-41-3	ACGIH	MPT:100 ppm	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline

MPT : moyenne pondérée dans le temps

STEL : Limite d'exposition de courte durée

C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:

Lunettes de sécurité avec écrans sur les côtés.

Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: Caoutchouc nitrile

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire pour décider si un appareil de protection respiratoire est nécessaire. Si un appareil de protection respiratoire est nécessaire, porter des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez le type de respirateur suivant (s) afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect physique spécifique:	pâte
couleur	Blanc
Odeur	Acrylique douce
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données disponibles</i>
pH	7,5 - 8,5
Point de fusion/Point de congélation	<i>Ne s'applique pas</i>
Point d'ébullition	100 °C [<i>Méthode de test:estimé</i>]
Point d'éclair :	> 100 °C
Vitesse d'évaporation :	0,3 [<i>Ref Std:BUOAC=1</i>]
Inflammabilité (solide, gaz)	<i>Ne s'applique pas</i>
Limites d'explosivité (LIE)	<i>Ne s'applique pas</i>
Limites d'explosivité (LSI)	<i>Ne s'applique pas</i>
pression de vapeur	2 399,8 Pa [<i>Détails:Conditions : à 25 C</i>]
Densité de vapeur et/ou Densité de vapeur relative;	0,8 [<i>Ref Std:Air=1</i>]
Densité	1,56 - 1,61 g/ml
Densité relative	1,6 [<i>Ref Std:Eau=1</i>]
Hydrosolubilité	Modérée
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données disponibles</i>
Coefficient de partage : n-octanol/eau	<i>Pas de données disponibles</i>
Température d'inflammation spontanée	<i>Ne s'applique pas</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données disponibles</i>
Viscosité / Viscosité Cinématique	120 000 mPa-s
Composés Organiques Volatils	17 g/l [<i>Méthode de test:Calculé selon le règlement 443.1 de SCAQMD</i>]
Composés Organiques Volatils	1,03 % en poids [<i>Méthode de test:calculé selon CARB title2</i>]

OBTURANT TOUT USAGE POUR CARROSSERIE 3M(MC), NP 08500

Pourcentage de matières volatiles	24 - 26 % volume
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	21 g/l [<i>Méthode de test</i> : Calculé selon le règlement 443.1 de SCAQMD]
Masse moléculaire	<i>Pas de données disponibles</i>

Nanoparticules

Ce matériau ne contient pas des nanoparticules.

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Ce matériau est considéré comme non-réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter

Aucun connu.

10.5 matériaux incompatibles

Aucun connu.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance

Condition

Aucun connu.

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :

Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau :

Irritation légère de la peau : Parmi les signes ou les symptômes, on retrouve : rougeurs localisées, enflure, démangeaisons et

OBTURANT TOUT USAGE POUR CARROSSERIE 3M(MC), NP 08500

sécheresse.

En cas de contact avec les yeux :

Les vapeurs dégagées pendant le séchage du produit peuvent irriter les yeux. Les signes/symptômes peuvent inclure des rougeurs, douleurs, larmoiements et une vision trouble ou voilée.

Ingestion :

Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:**Cancérogénicité:**

Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer le cancer.

Ingrédient	N° CAS	Description de la classe	Réglementation
Silice, respirable cristalline	14808-60-7	Agent carcinogène connu pour l'être humain	Agents carcinogènes selon le National Toxicology Program
Formaldéhyde	50-00-0	Grp. 1: Cancérogène pour l'homme	Centre International de Recherche sur le Cancer
Formaldéhyde	50-00-0	Agent carcinogène connu pour l'être humain	Agents carcinogènes selon le National Toxicology Program
Formaldéhyde	50-00-0	Danger cancérogénique	OSHA Cancérogène
Quartz (SiO ₂)	14808-60-7	Grp. 1: Cancérogène pour l'homme	Centre International de Recherche sur le Cancer
Dioxyde de Titane	13463-67-7	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA > 5 000 mg/kg
Calcaire	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Calcaire	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 3 mg/l
Calcaire	Ingestion	Rat	LD50 6 450 mg/kg
PHTALATE DE DIISONONYLE	Dermale	Lapin	LD50 > 3 160 mg/kg
PHTALATE DE DIISONONYLE	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 1,7 mg/l
PHTALATE DE DIISONONYLE	Ingestion	Rat	LD50 > 10 000 mg/kg
Ether d'alkylphenol Polyéthoxyle	Dermale	Lapin	LD50 > 3 000 mg/kg
Ether d'alkylphenol Polyéthoxyle	Ingestion	Rat	LD50 > 500 mg/kg
Dioxyde de Titane	Dermale	Lapin	LD50 > 10 000 mg/kg
Dioxyde de Titane	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 6,82 mg/l
Dioxyde de Titane	Ingestion	Rat	LD50 > 10 000 mg/kg
Solvant Stoddard	Inhalation - Vapeur		LC50 estimée à 20 - 50 mg/l
Solvant Stoddard	Dermale	Lapin	LD50 > 3 000 mg/kg
Solvant Stoddard	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Quartz (SiO ₂)	Dermale		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
Quartz (SiO ₂)	Ingestion		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
Formaldéhyde	Dermale	Lapin	LD50 270 mg/kg
Formaldéhyde	Inhalation-Gaz (4	Rat	LC50 470 ppm

OBTURANT TOUT USAGE POUR CARROSSERIE 3M(MC), NP 08500

	heures)		
Formaldéhyde	Ingestion	Rat	LD50 800 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
Calcaire	Lapin	Aucune irritation significative
PHTALATE DE DIISONONYLE	Lapin	Aucune irritation significative
Dioxyde de Titane	Lapin	Aucune irritation significative
Solvant Stoddard	Lapin	Irritant
Quartz (SiO ₂)	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Formaldéhyde	classification officielle	Corrosif

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
Calcaire	Lapin	Aucune irritation significative
PHTALATE DE DIISONONYLE	Lapin	irritant légère
Dioxyde de Titane	Lapin	Aucune irritation significative
Solvant Stoddard	Lapin	Aucune irritation significative
Formaldéhyde	classification officielle	Corrosif

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
PHTALATE DE DIISONONYLE	Homme et animal	Non classifié
Dioxyde de Titane	Homme et animal	Non classifié
Solvant Stoddard	Cochon d'Inde	Non classifié
Formaldéhyde	Cochon d'Inde	sensibilisant

Sensibilisation respiratoire

Nom	Espèces	Valeur
Formaldéhyde	Humain	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Mutagenicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
PHTALATE DE DIISONONYLE	In Vitro	N'est pas mutagène
Dioxyde de Titane	In Vitro	N'est pas mutagène
Dioxyde de Titane	In vivo	N'est pas mutagène
Solvant Stoddard	In vivo	N'est pas mutagène
Solvant Stoddard	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Quartz (SiO ₂)	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Quartz (SiO ₂)	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

OBTURANT TOUT USAGE POUR CARROSSERIE 3M(MC), NP 08500

Formaldéhyde	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Formaldéhyde	In vivo	Mutagénique

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
PHTALATE DE DIISONONYLE	Ingestion	Multiple espèces animales	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Dioxyde de Titane	Ingestion	Multiple espèces animales	Non-cancérogène
Dioxyde de Titane	Inhalation	Rat	Cancérogène
Solvant Stoddard	Dermale	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Solvant Stoddard	Inhalation	Homme et animal	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Quartz (SiO ₂)	Inhalation	Homme et animal	Cancérogène
Formaldéhyde	Non spécifié	Homme et animal	Cancérogène

Effets toxiques sur la reproduction**Effets sur la reproduction et/ou le développement**

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Calcaire	Ingestion	Non classifié pour le développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 625 mg/kg/day	avant l'accouplement et pendant la gestation
PHTALATE DE DIISONONYLE	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/day	2 génération
PHTALATE DE DIISONONYLE	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/day	2 génération
PHTALATE DE DIISONONYLE	Ingestion	Non classifié pour le développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	pendant l'organogénèse
Solvant Stoddard	Inhalation	Non classifié pour le développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2,4 mg/l	pendant l'organogénèse
Formaldéhyde	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 100 mg/kg	ne s'applique pas
Formaldéhyde	Inhalation	Non classifié pour le développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 10 ppm	pendant la grossesse

Organe(s) cible(s)**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
-----	------	--------------------	--------	---------	---------------------	--------------------

OBTURANT TOUT USAGE POUR CARROSSERIE 3M(MC), NP 08500

Calcaire	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,812 mg/l	90 minutes
Solvant Stoddard	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Homme et animal	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Solvant Stoddard	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Solvant Stoddard	Inhalation	Système nerveux	Non classifié	Chien	Niveau sans effet nocif observé 6,5 mg/l	4 heures
Solvant Stoddard	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Jugement professionnel	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Formaldéhyde	Inhalation	système respiratoire	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Rat	LOAEL 128 ppm	6 heures
Formaldéhyde	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Calcaire	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
PHTALATE DE DIISONONYLE	Dermale	sang foie rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 2 425 mg/kg/day	6 semaines
PHTALATE DE DIISONONYLE	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	13 semaines
Dioxyde de Titane	Inhalation	système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 0,01 mg/l	2 années
Dioxyde de Titane	Inhalation	Fibrose pulmonaire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Solvant Stoddard	Inhalation	Système nerveux	Non classifié	Rat	LOAEL 4,6 mg/l	6 mois
Solvant Stoddard	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	LOAEL 1,9 mg/l	13 semaines
Solvant Stoddard	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 0,6 mg/l	90 jours
Solvant Stoddard	Inhalation	des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux sang foie muscles	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 5,6 mg/l	12 semaines
Solvant Stoddard	Inhalation	cœur	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 1,3 mg/l	90 jours
Quartz (SiO ₂)	Inhalation	silicose	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions	Humain	Niveau sans effet nocif	exposition professionnelle

OBTURANT TOUT USAGE POUR CARROSSERIE 3M(MC), NP 08500

			répétées ou d'une exposition prolongée.		observé Pas disponible	1e
Formaldéhyde	Dermale	système respiratoire	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 80 mg/kg/day	60 semaines
Formaldéhyde	Inhalation	système respiratoire	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,3 ppm	28 mois
Formaldéhyde	Inhalation	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 20 ppm	13 semaines
Formaldéhyde	Inhalation	système vasculaire	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 15 ppm	3 semaines
Formaldéhyde	Inhalation	Système nerveux	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 10 ppm	13 semaines
Formaldéhyde	Inhalation	Système endocrinien système immunitaire muscles rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 15 ppm	28 mois
Formaldéhyde	Inhalation	tube digestif	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 15 ppm	2 années
Formaldéhyde	Inhalation	yeux système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 14,3 ppm	2 années
Formaldéhyde	Inhalation	cœur	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 14,3 ppm	2 années
Formaldéhyde	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 300 mg/kg/day	2 années
Formaldéhyde	Ingestion	système immunitaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 20 mg/kg/day	4 semaines
Formaldéhyde	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 15 mg/kg/day	24 mois
Formaldéhyde	Ingestion	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 109 mg/kg/day	2 années
Formaldéhyde	Ingestion	cœur Système endocrinien système vasculaire système respiratoire système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 300 mg/kg/day	2 années
Formaldéhyde	Ingestion	la peau muscles yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 109 mg/kg/day	2 années

Risque d'aspiration

Nom	Valeur
-----	--------

OBTURANT TOUT USAGE POUR CARROSSERIE 3M(MC), NP 08500

Solvant Stoddard

danger d'aspiration

Veillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Évacuer les déchets vers une usine de gestion des déchets industriels autorisée. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer les déchets dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contactez 3M pour plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Philippines RA 6969 exigences. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composés de ce produit sont conformes aux exigences de notification sur les produits chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques). Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques. Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC.

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA

Santé: 2 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité:** 0 **Risques particuliers:** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion

ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Groupe de document :	10-8276-7	Numéro de la version :	21.03
Date de parution :	2020/10/19	Remplace la version datée de :	2017/05/18

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca